


Parcours Psychopathologie, psychologie clinique du lien social et familial

 **Composante**
Faculté des
lettres, langues
et sciences
humaines

Présentation



Le parcours angevin de Master « Psychopathologie, Psychologie clinique du lien social et familial » de la Mention Psychologie dispense une formation spécialisée dans le champ des connaissances en psychologie clinique et psychopathologie d'orientation psychodynamique.

Il vise à former aux méthodes cliniques et à transmettre un savoir approfondi s'appuyant sur un référentiel théorique psychanalytique. Ce dernier est appliqué à la compréhension clinique des situations individuelles mais aussi familiales, groupales, institutionnelles et donc plus largement sociales.

L'ensemble des enseignements conjugue donc, l'approche clinique du sujet avec celle du lien social et familial, dans le champ du normal et du pathologique. Le parcours proposé donne aux étudiants toutes les compétences utiles pour comprendre les expressions de souffrances intrapsychiques

et intersubjectives dans leurs formes contemporaines et permet d'acquérir la maîtrise des outils nécessaires pour y répondre. La formation vise la professionnalisation et ouvre également au champ de la recherche.

AIDE À LA RÉUSSITE

En première année de Master, les étudiants suivent une unité d'enseignement « Conduite de projets » leur permettant de consolider leur orientation et leur projet professionnel. En seconde année de master, aux semestres 3 et 4, des interventions liées à la préparation de la vie professionnelle viennent aider les étudiants à réussir leur insertion professionnelle ou de recherche après l'obtention du diplôme.

De plus, des séances d'analyse de la pratique tout au long des semestres du master favorisent un accompagnement attentif aux difficultés que peuvent rencontrer les étudiants sur leurs lieux de stage.

Objectifs

Ce master vise à former des psychologues professionnels et/ou chercheurs spécialisés en psychologie clinique du lien social et familial, de statut cadre, l'usage professionnel du titre de psychologue étant protégé depuis l'article 44 de la loi n° 85-772 du 25 juillet 1985, en application du décret n° 2005-97 du 3 février 2005 et de l'arrêté du 19 mai 2006 complétant le décret n° 90-255 du 22 mars 1990.

Cette formation peut, sous réserve des conditions remplies, donner accès au titre de psychothérapeute (Décret du 20 mai 2010 relatif à l'usage du titre de psychothérapeute modifié par le décret du 7 mai 2012).

Savoir faire et compétences

Compétences spécifiques : acquis cliniques et théoriques solides dans les domaines variés de la psychologie clinique et de la psychopathologie psychodynamique (diagnostic, évaluation, psychothérapies, soutien, conseil, accompagnement, ateliers, groupes, etc.), auprès des publics de tous âges (du nourrisson à la personne âgée), mais aussi avec les équipes de professionnels et les institutions (analyse, régulation, information, formation).

Compétences génériques : travail synthèse en équipe, analyse des problématiques psychiques individuelles et collectives, conduite de travaux de recherche et d'élaboration clinique et théorique, diffusion, promotion et suivi des acquis psychologiques.

Organisation

Admission

Conditions d'accès

[Master 1 candidater via eandidat](#) accès du 26 avril au 21 mai 2021

Master 2 Non ouvert au recrutement 2021

Et après

Poursuite d'études

La formation du parcours « Psychopathologie, psychologie clinique du lien social et familial » permet aux étudiants qui le souhaitent de poursuivre leurs études en doctorat de psychologie clinique. Après un doctorat et l'obtention d'une qualification, ils pourront aussi se destiner au métier d'enseignant-chercheur.

Il leur est également possible de compléter leur formation en se spécialisant grâce à des Diplômes Universitaires (DU) autour des méthodologies (ex : examen psychologique, épreuves projectives ...) ou autour de thématiques ciblées (ex : accompagnement à la parentalité, addictions, ...).

Insertion professionnelle

Les étudiants diplômés pourront devenir psychologues dans des structures relevant de la fonction publique ou du secteur associatif dans de nombreux domaines et concernant une population très variée, pouvant aller, de l'enfant à l'adolescent, au sujet adulte et à la personne âgée. Les lieux d'insertions professionnelles peuvent être : les services de psychiatrie intra et extrahospitaliers (CMP, CATT P...), les services hospitaliers (maternité, pédiatrie, oncologie, soins palliatifs ...), les services sociaux ou psycho-éducatifs (ASE, service adoption, MECS, ITEP...), les lieux d'accueil pour les sujets et familles en situation de précarité et/ou de marginalité (Missions locales, hôtel maternel, service d'addictologie...), les services pour sujets vieillissants (EHPAD, gériatrie...), les services judiciaires et pénitentiaires (PJJ,...), les services pour personnes en situation de handicap (IME, ESAT, SESS AD...), secteur libéral.

Les étudiants diplômés qui souhaitent devenir psychologue-chercheur pourront intégrer des organismes nationaux et internationaux de recherche et rejoindre des établissements, instituts ou entreprises ayant des besoins de formation et/ou de recherche dans le domaine de la psychologie et psychopathologie.

Infos pratiques

Contacts

Responsable p dagogique

Claudine Combier

✉ claudine.combier@univ-angers.fr

Responsable p dagogique

Aubeline Vinay

✉ aubeline.vinay@univ-angers.fr

Contact administratif

Sandrine Desmazon

☎ 02.41.22.64.63

✉ sandrine.desmazon@univ-angers.fr